

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le seize mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DUMAS, Maire.

Tous les Conseillers étaient présents, à l'exception de :

- Mr Fathi OUCHEM qui a donné pouvoir à Mr Nicolas RENAUD-BEZOT
- Mr André VADOT qui a donné pouvoir à Mr Sylvain DUMAS
- Mme Colette CHAMBRION qui a donné pouvoir à Céline GARNIER

1. Désignation du secrétaire de séance :

Mr Jérôme CUENOT est nommé secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 avril 2014

Monsieur Jérôme CUENOT donne lecture du procès verbal de la réunion du 25 avril 2014, celui-ci n'appelant aucune observation, il est par conséquent adopté à l'unanimité.

3. Analyse financière

Madame GARNIER Céline présente une analyse financière de la commune en prenant comme base le compte administratif 2013. Après une analyse détaillée, et selon les chiffres ci-dessous, il apparaît que les finances de FARGES sont saines.

Quelques chiffres clés :

La dette par habitant : 109,18 € (la moyenne de la strate est de 625 €/habitant)

Le taux d'endettement est de 18.44 % en dessous de 20 % la commune n'est pas pénalisée pour ses investissements futurs.

L'effort fiscal (instrument financier permettant de mesurer la pression fiscale exercée sur le contribuable) est de 0,6755 celui-ci est inférieur à la moyenne(1) ce qui démontre que les taux des taxes d'imposition de la Commune sont en dessous de la strate.

	Taux des taxes d'imposition 2013 de FARGES-LES-CHALON	Taux moyens Nationaux d'impositions(TMNI 2013)
Taxe d'habitation	10,33	23,88
Taxe foncière	18,12	20,11
Taxe foncière non-bâti	46,65	48,94

4- Attribution des subventions

Monsieur DUMAS présente les demandes de subvention des différentes associations de FARGES-LES-CHALON et des associations ou organismes extérieurs :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 1121,08 € qui est répartie de la façon suivante :

AMICALE DES DONNEURS DE SANG	50 €
CIFA JEAN LAMELOISE	150 €
CROIX ROUGE	50 €
D.D.E.N	50 €
ECOUTE ET SOUTIEN DES ENFANTS HOSPITALISES	50 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	50 €
AFSEP SCLEROSES EN PLAQUE	50 €
PAPILLONS BLANCS	50 €
SESAME AUTISME	50 €
TOUJOURS FEMMES	50 €
AMITIE ET DETENTE	100 €
France ADOT 71	50 €
RESTAURANT DU COEUR	50 €
LES AMIS DU CADA	50 €
ASSOCIATION DU SOUVENIR	21,08 €
ASSOCIATION DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE	50 €
CFA COTE D'OR	50 €
LES PEP 71	50 €
ASSOCIATION VALENTIN HAÜY	50 €
MUSEE DE L'ECOLE	50 €
TOTAL	1121.08 €

5- Décisions modificatives en investissement

Monsieur DUMAS informe les Conseillers de la nécessité de procéder à deux transferts de crédits en section d'investissement dépenses :

- 2 000 € du compte 020 (dépenses imprévues) au compte 2188 (autres immobilisations corporelles)
- 179 400 € du compte 2135 « Installations générales, agencements, aménagement des constructions » au compte 21311 « Hôtel de ville »

Après une présentation détaillée, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces décisions modificatives.

6- Emprunt pour travaux d'accessibilité

Monsieur le Maire fait part aux élus qu'il a consulté plusieurs établissements financiers pour un emprunt de 30 000 €. L'offre du Crédit Agricole propose trois types de remboursement :

CONDITIONS GENERALES EMPRUNT DE 30 000 €			
TAUX	2,11 %	2,50%	3,04%
DUREE	6 ans	10 ans	15 ans
Montant de remboursement échéance annuelle	5375,67 €	3427,76 €	2520,27 €

Au vue de ces propositions, le Conseil Municipal opte pour un prêt sur 10 ans.

Le Conseil Municipal autorise Mr DUMAS à réaliser l'emprunt auprès du Crédit Agricole.

7- CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS

Monsieur DUMAS liste les membres de la CCID proposés par la Commune :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Nom et Prénom	Nom et Prénom
Bruno CHEVALIER	Jérôme CIANNI
Jean-Pierre FLECHE	Jean-Pierre FERRAND
Jean-Claude NOUVEAU	François MORIN
Eliane DURAND	Laurence RENAUD-BEZOT
Alain GENEVOIS	Roxanne MARTIN
Dominique REGNAULT	Vincent DEMONFAUCON
Marion GOUJON	Jean-Raphaël RIZZOLI
Guy DESBRIERES	André VADOT
Gilles GAUTHIER	Pierre MARCAUD
Nicole GALLO	Colette CHAMBRION
Céline GARNIER	Bernard VERVAËT
Stéphane BONU	Jérôme CUENOT

Le Conseil Municipal valide la liste des membres de la CCID. Cette liste sera transmise à Mr Le Directeur des Services Fiscaux pour qu'il établisse la liste définitive qui comprend six titulaires et six suppléants.

8- Redevance GRDF 2014

Monsieur DUMAS explique à l'Assemblée qu'une délibération doit être prise pour percevoir la redevance de concession pour les réseaux publics de distribution de gaz de GrDF.

Le montant devant être perçu par la Commune est de **660,41 €** au titre de l'année 2014.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

9 - Point sur les travaux d'accessibilité

Monsieur DUMAS fait un point sur l'avancement des travaux d'accessibilité de la Mairie.

La pose des menuiseries extérieures a été effectuée pendant la 1^{ère} semaine des vacances d'avril. Il n'y a pas eu de travaux la deuxième semaine de vacances. Le plaquiste a décalé son intervention semaine 19.

Plusieurs problèmes sont à régler :

- Problèmes de sécurité relevés par le SPS sur l'échafaudage (manque de garde corps en bout d'échafaudage et de plinthe à tous les niveaux)
- Problème de flaque d'eau sur le perron (vers la jardinière coté salle de classe)
- Finitions de la porte de la salle du conseil

-Problème de hauteur au niveau du seuil de la porte d'entrée de la mairie.

10- SYDESL- Autorisation de travaux

Monsieur le Maire informe les élus que le SYDESL a effectué un chiffrage concernant l'extension électrique afin d'alimenter l'habitation de Mr LAURENT situé « Impasse Thalie ». Le chiffrage effectué par le SYDESL pour ces travaux en souterrain de 60 m s'élève à 7200 € HT dont 4 500 € HT à la Charge de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, demande au SYDESL de procéder à cette extension et s'engage à prendre en charge la participation financière précitée.

11- Constitution d'un groupe de travail autour de la consommation d'énergies

Les élus établissent un groupe de travail afin d'étudier les consommations d'énergie des différents bâtiments de la Commune. Les membres de cette commission sont les suivants :

- Mr RENAUD-BEZOT Nicolas (pilote)
- Mr DUMAS Sylvain
- Mme GARNIER Céline
- Mr CUENOT Jérôme
- Mr FARGEOT Benjamin
- Mr RIZZOLI Jean-Raphaël
- Mr VADOT André

12- Service Civique

Monsieur BONU présente le dispositif « service civique » aux Conseillers. Ce dispositif permet de recruter un jeune âgé entre 16 et 25 ans sur une période de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général auprès d'une association ou d'une collectivité territoriale. Ce service civique peut s'effectuer dans neuf domaines tels que l'éducation pour tous, la solidarité, la santé....

Pendant son engagement, le jeune touche 468 € nets mensuels de l'état. L'organisme d'accueil verse 108 € par mois pour ses frais d'alimentation et de transport. Sa durée de mission hebdomadaire est d'au moins 24 heures.

Après discussion, les élus valident la demande d'habilitation et proposent d'orienter cette mission vers le domaine de la solidarité avec des actions d'accompagnement en direction des personnes âgées. Ce dossier sera étudié lors de la prochaine réunion de CCAS.

13-Compte-rendu du Conseil Communautaire du GRAND CHALON

Monsieur DUMAS présente le compte-rendu du Conseil Communautaire du 26 avril dernier qui était essentiellement consacrée au fonctionnement des instances du GRAND CHALON.

- Le Conseil Communautaire composé de 84 Conseillers se réunira tous les deux mois. Il examinera et votera le budget et les délibérations sur les projets et actions de l'Agglomération.
- Le Conseil des Maires composé de 38 Maires, des Vice-présidents et des Conseillers Communautaires Délégués se réunira 10 jours avant chaque Conseil Communautaire afin d'examiner l'ordre du jour de celui-ci.
- Le Bureau Communautaire composé de 27 membres (11 membres de bureau dont Mr DUMAS, 15 Vice-présidents + le Président) examinera et prendra des décisions concernant les dossiers qui seront soumis au Conseil Communautaire.
- 4 commissions intercommunales seront formées :
 - Intercommunalité

- Services à la population
 - Sujets techniques
 - Développement durable et équilibré.
- Une conférence territoriale en direction des élus du Grand Chalons aura lieu tous les ans.
- Un compte-rendu (résumé) de chaque réunion du Conseil Communautaire sera envoyé aux mairies du GRAND CHALONS.

14-Compte-rendu de la réunion du SIVU THALIE ENFANCE JEUNESSE

Mr DUMAS présente le compte-rendu de la réunion du 30 avril dernier :

Election du Président et des Vice-présidents :

Mr DUMAS Sylvain est élu Président par 9 voix pour.

Mme BORDET Laure est élue Vice-présidente avec 9 voix pour.

Mme HUMBERT Agnès est élue vice-présidente avec 9 voix pour.

Une présentation du fonctionnement des accueils de loisirs est effectuée par Mmes Emilie Gey et Adeline CLEMENT.

Questions diverses :

L'atelier théâtre des 3 communes donnera sa représentation le samedi 21 juin à 18H à la salle Saint Hilaire de Fontaines.

Le comité de pilotage du SIVU aura lieu le 22 mai à 18H00 à Fontaines

Prochaine réunion du Comité Syndical le 5 juin à 18H à RULLY.

15-Compte-rendu des commissions communales : Environnement /Ecoles /Animation

- Commission environnement du 14 avril 2014.

Mr RIZZOLI présente le compte-rendu de la commission Environnement qui était consacrée au fleurissement de la Commune et notamment la plantation des massifs qui sera effectué par l'agent technique et les membres de la commission le 20 mai prochain. Lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 26 mai à 18H00, un planning pour le suivi et l'entretien des massifs sera établi ainsi que l'organisation pour remplacer l'Agent Technique pendant ses vacances d'été.

- Commission animation :

Mr FARGEOT présente le compte-rendu de la commission animation :

Le feu d'artifice aura lieu le 12 juillet compte-tenu de la finale de coupe de monde de foot qui se déroulera le 13 juillet prochain. Proposition de repas sous forme d'assiette anglaise et buvette pendant la soirée. Les tarifs seront fixés lors de la réunion du 11 juin prochain.

- Commission « Ecoles et Périscolaires »

Mr DUMAS présente le compte-rendu de la commission qui s'est déroulée le 13 mai 2014 :

*Effectifs cantine : 24 enfants en moyenne, ils ne cessent de progresser.

Coût de la cantine 7,8 à 8 € par repas, il est facturé 4 € aux parents. Une proposition de faire la cantine dans la petite salle des fêtes à partir du mois de septembre est validée par la commission, un test sera effectué la dernière semaine de juin.

*Bilan des rythmes scolaires :

Bon retour des parents d'élèves et des professeurs. Les activités seront reconduites à la prochaine rentrée, seul l'atelier « NITUUR » sera remplacé par une nouvelle activité 'LAND ART et peinture végétale ».

*Le mercredi après-midi, les enfants pourront être pris en charge par le SIVU. Un ramassage en bus devant l'école pour les conduire à FONTAINES pour le repas suivi d'un accueil de loisirs jusqu'à 18 H15 sera proposé dès la rentrée.

16-FARG'INFOS

Les élus liste les différents articles qui paraîtront dans le prochain FARG'INFOS qui sera distribué fin juin. Les articles sont à remettre à Mr GRESS avant le 18 juin prochain.

17-Organisation des élections européennes du 25 mai

Permanence des Elus au bureau du 25 mai

Le tableau des permanences pour la tenue du bureau de vote est établi pour le dimanche 25 mai en fonction de la disponibilité des Conseillers. Le bureau de vote est ouvert de 8h00 à 18h00.

18-QUESTIONS DIVERSES

- Dates à retenir :

20 mai - CCAS

22 mai - Comité de Pilotage du SIVU à 18H00

23 mai - Conseil de jeunes à 18H00

23 mai - Syndicat des Forêts à 20 H00 à FARGES

24 mai - Photo des élus à 9H30

25 mai - Elections européennes

26 mai - Commission Environnement à 18H00

3 juin - Commission Bâtiments à 18H00

3 juin - Comité territorial SYDESL à 18h30

5 juin - Réunion SIVU à 18H00 à RULLY

5 juin - Syndicat de la Thalie à 17H30

10 juin - Conseil d'école

11 juin - Commission Animation à 18H00

16 juin : Groupe de travail « Economies d'Energie »

17 juin - Commission TIC à 18H00

20 juin - Kermesse à l'école

21 juin : Représentation de l'atelier « Théâtre »

26 juin - Conseil Communautaire

27 juin - Conseil Municipal

28 juin - Feux de la St Jean

4 juillet - Retransmission des ateliers périscolaires à la salle polyvalente

- Une réunion est programmée le 27 mai à 17H00 afin d'évoquer « la saison d'agglo » au conservatoire de CHALON. Mme MORIN Joëlle s'y rendra.

- 11 jeunes ont répondu présent pour la constitution du Conseil de jeunes. Les élections ont eu lieu ce jour à partir de 17 H00 et se termineront samedi 17 mai à 18H30.

Prochain Conseil Municipal : le 27 juin.

Le Maire

Sylvain DUMAS